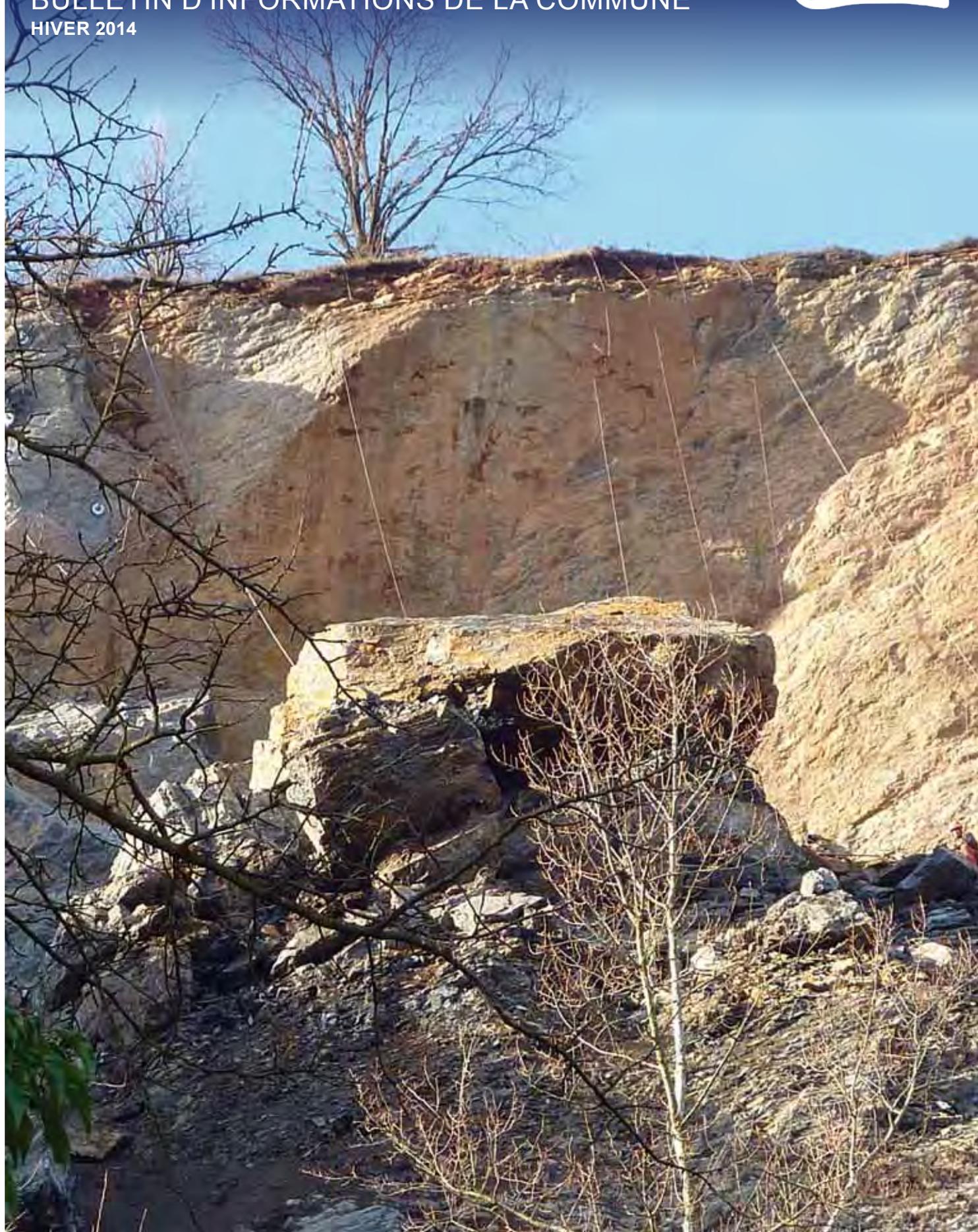


Au Fil des Pages

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE
HIVER 2014



Sommaire



Le Mot du Maire

Page 2



Vie Communale

Page 3 à 8



Vie Associative et Culturelle

Page 9



LA METRO

Page 10



Informations Diverses

Page 11 et 12



Jeux et Solutions

Page 12



Informations Pratiques

Page 13



MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Commanderie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone 04 76 68 07 33

Fax 04 76 78 32 18

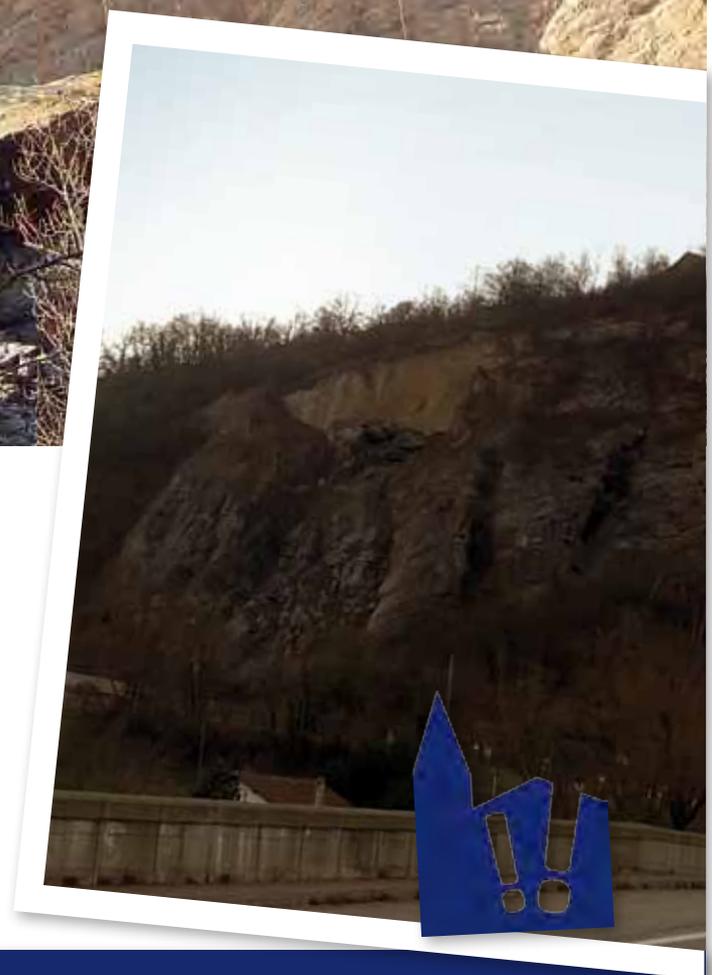
mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemessage.com





Le Mot du Maire



Bien à vous,
Votre maire

Tonino TOIA

ÉBOULEMENT ROUTE DE NAPOLÉON
Un dossier à suivre en page 8 !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de la signature de l'armistice a eu lieu le 11 novembre sur le parvis de la mairie en présence d'une quinzaine de personnes.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Afin de réduire sur le Chemin du Piallon, la fréquentation de véhicules dans les 2 sens de circulation et aux vitesses excessives constatées par les habitants, une concertation de travail et de réflexion a été mise en place.

Les services de la DDT de Vizille ont été sollicités, par la pose d'un radar et l'analyse des données récoltées, par la réalisation d'une proposition de plan d'aménagement de sécurité avec signalisation verticale ainsi qu'une estimation financière.

La DIRMED, gestionnaire de la RN85, a été mise à contribution en leur proposant d'interdire aux véhicules de tourner à gauche dans le sens de la descente de la RN au niveau de l'entrée du chemin du Piallon, par la mise en place d'un panneau et le traçage d'une ligne blanche continue.

En accord avec les riverains, il a été réalisé ce qui suit avec les moyens de la Commune :

- **Un ralentisseur trapézoïdal** à la sortie du Piallon en direction de la RN85.
cf. photo 1 ci-contre
- **Une « chicane »** matérialisée par un marquage au sol de 2 places de stationnement de chaque côté de la voirie.
- **Création d'une zone 30 entre l'entrée du Chemin du Piallon**, côté St Sauveur matérialisée par un panneau et un marquage au sol, et un panneau à partir du ralentisseur pour l'autre côté.
cf. photo 2 ci-contre

L'Arrêté N° 2014-029 fait état et application de ces dispositifs de sécurité des usagers de la voie publique et de ses riverains.

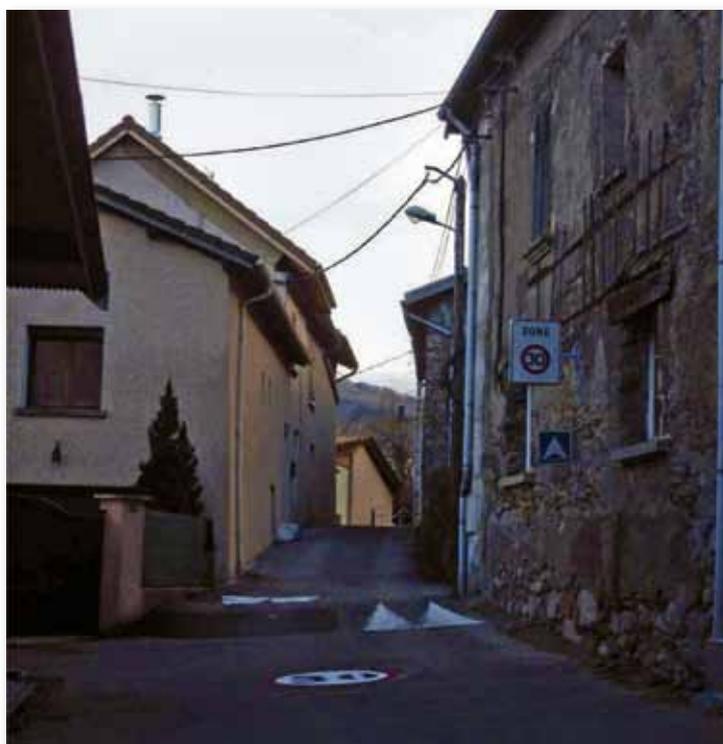
- Par la même occasion, **4 places de stationnement ont été réalisées sur la Montée de St Sauveur destinées aux riverains proches**, et interdites aux véhicules dits de « Marchandises, transports, chantier, commerciaux » etc...
cf. photo 3 ci-contre
- **L'Arrêté N° 2014-030 fait application pour réglementer ces places de stationnement.**

La Commission Aménagement du Territoire et Cadre de vie, remercie toutes les personnes, habitants du Piallon, élus, services extérieurs et entreprises, pour leur disponibilité, réflexion, échanges constructifs et fructueux. En espérant que ces réalisations amélioreront la sécurité de tous et notre confort de vie.

Ralentisseur, début zone 30 et rétrécissement de voirie.



Entrée du Chemin du Piallon, Zone 30.



Stationnement riverains Montée St Sauveur



BILAN DES TAP DU 1ER TRIMESTRE

■ GARDERIE

Maternelle 10 à 20 élèves
Primaire 10 à 20 élèves

Des activités extérieures sous forme de jeux sont proposées quand le temps le permet.



■ TEMPS CALME - 10 élèves

Plusieurs jeux sont proposés : pâte à modeler, lecture d'histoire. Ceux qui le désirent peuvent s'allonger. Très apprécié des enfants et des parents.



■ PONEY

2 cours Poney primaire et 1 cours pour la maternelle

Après un problème d'organisation en maternelle pour le retour des enfants, il semblerait que cette activité fonctionne bien, même si certains sont déçus de ne pas "monter à cheval". Mais nous rappelons que le but est la découverte de la vie autour du poney. En fin de trimestre et malgré la durée restreinte de l'activité, les enfants ont pu monter.

L'activité Poney Maternelle :



L'activité Poney Primaire :



■ AIDE AUX DEVOIRS

2 cours d' aide aux devoirs/semaine
soit 8 élèves par institutrice

Il faudrait prévoir pour les prochaines années de privilégier le 3ème trimestre pour les CP/CE1/CE2 car ceux-ci ont peu de devoirs au 1er trimestre. Le nombre de 8 est un bon effectif.





■ TENNIS - 8 élèves

L'effectif de 8 enfants est très adéquate pour la découverte de cette activité.

Un regret réside toutefois dans le fait que nous avons peu de temps pour la pratiquer (30 à 40 minutes).



■ MOSAÏQUE - 12 élèves

Cette activité est très appréciée par les enfants. Ils ont pu créer divers objets.



■ VÉLO - 12 élèves

De grandes différences de niveaux ont été remarqués, mais tous ont progressé, malgré quelques problèmes d'attention pour certains. La solution de la pratique dans la cour est une bonne solution.



■ JEUX DE SOCIÉTÉ - 4 maternelles et 6 primaires

Les petits ont du mal à jouer pendant 1 heure. Ils font ensuite des dessins. Certains grands qui n'ont pas forcément l'habitude de jouer aux jeux de société et manquent d'attention, entraînant ainsi les autres enfants à se dissiper. Les autres sont très heureux de pouvoir découvrir différents jeux.



■ ETUDE SURVEILLÉE - 8 élèves

Activité paisible dans un cadre serein qui permet aux enfants de faire leurs devoirs et de lire ou dessiner ensuite.



LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE !

Le vendredi 19 décembre, le Père Noël est venu dans les deux classes de la maternelle et il a même fait une apparition à la cantine, pour tous les élèves des deux écoles.

Tout le monde a eu le droit à sa papillote, pour la joie des petits et des grands !



RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016 Pré-inscriptions

Les préinscriptions des enfants nés en 2012 et des nouveaux arrivants sur la commune se feront en mairie du lundi 27 au jeudi 30 avril 2015 durant les horaires ouverts.

Il vous sera remis une attestation indispensable pour l'inscription à l'école.

■ PIÈCES À FOURNIR :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois
et livret de famille.

La Commission Bulletin
vous transmet ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2015
qui débute !

NOUVEAU À NOTRE DAME DE MÉSAGE : LA NEWSLETTER ENVOYÉE DANS VOTRE BOÎTE MAIL !

Afin de vous informer au mieux de tout ce qui se passe sur votre commune,
la mairie met en place l'envoi d'une newsletter directement sur votre boîte mail.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant la commune :

- les manifestations culturelles, sportives et associatives
- les informations concernant l'école
- les informations concernant vos démarches administratives
- l'avancement des travaux effectués par les différentes commissions et groupes de travail de la municipalité
- les dates des conseils municipaux ainsi que leur ordre du jour
- les cérémonies et commémorations
- et toutes les autres informations concernant la vie de la commune

La circulation de l'information nous tient à cœur.

**Aidez-nous à vous la faire parvenir
plus régulièrement et plus rapidement !**



Si vous souhaitez recevoir la newsletter, vous pouvez
adresser un mail comportant vos coordonnées à l'adresse suivante : newsletterndm@outlook.fr,
appeler la mairie au 04 76 68 07 33,
ou remplir ce coupon et le déposer à la mairie ou dans sa boîte aux lettres.

JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER DE NOTRE DAME DE MÉSAGE DANS MA BOÎTE MAIL !

NOM

PRENOM

TEL

EMAIL

@

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique
destiné à la diffusion de la newsletter de la commune.
La destinataire des données est la mairie de Notre Dame de Mésage.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004,
vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent,
que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes,
vous opposer au traitement des données vous concernant.»



CLUB DE L'AGE HEUREUX

■ CONCOURS DE BELOTE

Le Club de l'Age Heureux organise :

CONCOURS DE BELOTE Tirage à la mée

le Samedi 7 Mars 2015 à 14h
Salle Polyvalente Marcel RICHARD

Nombreux lots et une belle buvette
avec des pâtisseries réalisées
par nos adhérentes

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

■ RÉSULTAT CONCOURS DE BELOTE ET LOTO

Concours de Belote du 11 octobre 2014

Très faible participation à notre concours de belote d'automne. Malgré notre grande déception, le concours s'est passé dans une très bonne ambiance et les gourmands ont apprécié les bonnes pâtisseries.

Les gagnants du concours de Belote :

Yves CARIOU, Danielle RATAUD, Hélène THEVENON, Anne-Marie STEVENAZZI, Thierry PECOURT, Antoine LAURENTI, Josette BERTHET.

Un lot de consolation est remis à tous les autres participants.

■ LOTO DU 22 NOVEMBRE 2014

Notre premier Loto a remporté un vif succès. Très belle participation. Les joueurs étaient très satisfaits des lots mis en jeu. Cela nous encourage dans la poursuite de cette manifestation.

Les gagnants «QUINES»

Odette VIAN, Simone HALAIRE, Simone Hilaire, Yvette DUMAS, Claude GRAND, Maguy RIVET, Odette VIAN, Francette VALLIER, Josette BERTHET, Antoine WELTER, Mme MARTIN, Mme GENEVOIS.

Gagnants «CARTON PLEIN»

Francette VALLIER, Mme CASSAGNETTE, Dominique MARCEL, Marie-Jo RAMBAUD.

Rendez-vous est pris pour l'automne prochain.

L'ASSOCIATION-COMPAGNIE PARTAGE PROPOSE STAGE DE THÉÂTRE ET CIRQUE À VIZILLE

PENDANT LES PETITES VACANCES
FÉVRIER ET PRINTEMPS
ENFANTS DE 8 À 12 ANS

Initiation aux techniques de base :

- **DU JEU DU COMÉDIEN**
Déplacements, observation, concentration, écoute, mouvements, gestuelle, voix, diction, gestion de l'espace, rythme, imaginaire, construction du personnage, jeu...
- **DU CIRQUE**
Jonglage, trapèze, monocycle, boule, rouleau américain etc...

Vacances de février

Du Lundi 16 février au Vendredi 20 février
10 heures à 17 heures
(Pause déjeuner avec les intervenants - Prévoir pique-nique)

Vacances de printemps

Du Lundi 20 avril au Vendredi 24 avril
10 heures à 17 heures
(Pause déjeuner avec les intervenants
Prévoir pique-nique)


www.compagniepartage.com

*Ce n'est pas parce qu'il est jeune
que l'enfant s'amuse,
il a une enfance POUR s'amuser.*

RENSEIGNEMENTS

Mail Association-compagnie.partage@laposte.net
Tel 06 88 17 38 09

INSCRIPTION au 06 88 17 38 09



LOTO DU SOU DES ÉCOLES

Samedi 28 Février à la salle polyvalente
de Notre Dame de Mésage à partir de 18h

■ LE LOTO

2 € le carton
10 € les 6 cartons

Buvette et restauration
sur place.

DE NOMBREUX LOTS
À GAGNER !

■ LA TOMBOLA

Pour ceux qui n'auront pas encore tenté leur chance, un stand vente de billets sera ouvert jusqu'au tirage, qui aura lieu avant la partie cartons vides !

- 1er lot : Console de jeux
- 2ème lot : Bon d'achat Grand Place (d'une valeur de 80 €)
- 3ème lot : Barre de son

www.soudesecolesdenotredame.sitew.fr





La communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole a concrétisé en janvier 2014 son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Objectif : réduire de 7% les quantités de déchets produits d'ici 2017 dans l'agglomération, soit 22 kg d'ordures ménagères en moins par habitant et par an.

DES CHIFFRES ALARMANTS

Aujourd'hui, chaque habitant de l'agglomération grenobloise produit en moyenne une demie tonne de déchets par an. Chaque seconde, 7 kg de déchets sont générés par l'ensemble des 440 000 habitants de l'agglomération. C'est trop !

DE BONNES RAISONS D'AGIR

Moins jeter et donc réduire nos déchets c'est important parce que ça permet de :

- **Réaliser des économies en évitant de gaspiller**, et en maîtrisant le coût de la collecte et du traitement de nos déchets (un coût supporté par la collectivité, et donc indirectement par vous, contribuables !).
- **Préserver notre environnement**, en limitant notre consommation de réserves naturelles et notre production de gaz à effet de serre, générés notamment par le traitement des déchets.
- **Être responsable et solidaire** vis à vis des personnes dans le besoin.

Au niveau national, diminuer la production des déchets est devenue une priorité devant le réemploi et le recyclage.

LE PROGRAMME DE LA MÉTROPOLE

C'est dans ce contexte que Grenoble-Alpes Métropole a concrétisé en janvier 2014 son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe). Avec ce programme, la Métropole s'engage à réduire de 7% les quantités de déchets produits d'ici 2017, soit 22 kg d'ordures ménagères en moins par habitant et par an.

Dans cette perspective, 5 thèmes prioritaires ont été identifiés :

- Promouvoir l'éco-consommation
- Limiter l'usage des produits nocifs
- Agir contre le gaspillage alimentaire

- Développer le compostage domestique des bio-déchets et des déchets végétaux
- Favoriser le réemploi et la réparation

Afin de fédérer et de dynamiser les actions en faveur de chacun de ces thèmes, Grenoble-Alpes Métropole sensibilise et intervient auprès de tous les acteurs concernés :

- Le grand public
- Les structures relais (associations, bailleurs, centres sociaux...)
- Les publics scolaires
- Les acteurs privés (entreprises, commerçants, artisans, restaurateurs...)
- Les collectivités

Durant 4 ans, Grenoble-Alpes Métropole lancera donc diverses actions de sensibilisation des habitants sur ces thématiques. Le gaspillage alimentaire sera le thème «vedette» pour fin 2014/2015.

Une campagne de communication décalée et percutante «Moins jeter, la bonne idée !» a d'ores et déjà été lancée en novembre 2014 afin de sensibiliser le public à ces grands enjeux.

Moinsjeter.fr : TOUTES LES BONNES IDÉES !

Trucs et astuces, test, témoignages, agenda, actualités de l'agglomération, défi... Grenoble-Alpes Métropole vous propose sur *moinsjeter.fr*, une mine d'informations et de conseils pour moins jeter au quotidien.

À vous de jouer, pour parvenir ensemble à réduire le poids de nos déchets !





Informations Diverses

NAISSANCES

Bienvenue dans notre commune à :

- **Milo NOBLET-GILGES**
né le **13 septembre 2014**
Fils de Manon REIGNIER
et Mathieu NOBLET-GILGES,
domiciliés 364 route de la Commanderie.
- **Méline DE ARAUJO** née le **8 octobre 2014**
Fille de Aurélie GUICHARD
et Manuel DE ARAUJO,
domiciliés 201 le Piallon
- **Pauline NICOLAS-GUIZON-CLEMENTE**
née le **27 Novembre 2014**
Fille de Claire CHAMBERLAND
et Gaël NICOLAS-GUIZON-CLEMENTE,
domiciliés 366 route de la Commanderie

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- **Mme PIGNAT Aline, le 18 décembre 2014**
domiciliée route de la Commanderie

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

DONG DU SANG

ETABLISSEMENT FRANÇAIS
DU SANG - Rhône-Alpes

Salle Marcel RICHARD
le **lundi 23 Mars 2015**

Vous êtes invités à venir donner votre sang à la **salle Marcel RICHARD de Notre Dame de Mésage le lundi 23 Mars 2015 de 17h à 20h.**

Vous pouvez être donneurs à partir de 18 ans jusqu'à 70 ans.

Il faut bien s'hydrater au cours de l'après-midi.

MERCI À VOUS !

DETECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE

Ils doivent être installés avant le 8 mars 2015

■ LA RÉGLEMENTATION

La loi MORANGE en date du 9 mars 2010 a introduit l'obligation d'équiper tous les logements, qu'ils soient collectifs ou individuels, neufs ou anciens, d'au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF). Cette installation devra être effectuée avant le 8 mars 2015.

■ INSTALLATION ET ENTRETIEN

La pose et la fourniture incombent au propriétaire du logement. L'occupant du logement qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit veille à l'entretien et au bon fonctionnement de cet équipement.

La loi impose un détecteur par logement mais il est conseillé d'équiper chaque étage si l'habitation comporte plusieurs niveaux. Le détecteur doit être placé de préférence au plafond, ou en hauteur (si la pose est murale), dans les espaces de circulation ou le couloir menant aux chambres et bien évidemment, loin des appareils de cuisson qui, en provoquant de la vapeur, peuvent déclencher l'alarme.

■ UTILITÉ

Un incendie se déclare en France toutes les deux minutes et 80% des victimes d'incendie meurent intoxiquées par les émanations (source Fédération Française des Métiers de l'Incendie). En cas de fumée, ce dispositif donne l'alerte en émettant un signal d'alarme strident permettant notamment à l'habitant d'être réveillé en cas de départ de feu.

■ COÛT

Le prix d'acquisition d'un détecteur est d'environ 20 €. Le détecteur doit être conforme à la réglementation. L'emballage doit comporter la mention EN14604 correspondant à la norme européenne. En plus de ce marquage CE, préférez les détecteurs de fumée comportant le sigle NF, marque de certification de qualité supplémentaire.

A ce jour aucune sanction n'est prévue en cas de non respect de cette obligation réglementaire mais vous risquez ne pas être indemnisé en cas de sinistre.

La présence de DAAF ne doit pas nous faire oublier que la prévention de l'incendie par des gestes simples reste le meilleur moyen d'éviter des drames.

ATTENTION :

- aux mégots de cigarettes mal éteints
- au départ de feux de cheminée
- aux casseroles sur le feu
- aux allumettes et briquets à la portée des enfants
- aux installations électriques défectueuses
- aux produits inflammables proches des sources de chaleur
- aux appareils et chaudières irrégulièrement entretenus.





Si malgré ces précautions, vous êtes malheureusement victime d'un départ d'incendie, vous devez :

- évacuer les lieux
- fermer la porte de la pièce où se situe le feu
- ne jamais entrer dans la fumée
- dès que vous êtes à l'extérieur, prévenir les secours en composant le 18 ou le 112.



PETITES ANNONCES

A VENDRE MAISON

Notre Dame de Mésage à 2 km de Vizille.
 Particulier vend maison mitoyenne 95 m² composée de : salon/séjour - cuisine ouverte, 3 chambres, wc, salle d'eau, buanderie, garage.
 École maternelle et primaire, arrêt de bus pour collège et lycée à proximité.

Prix : 243 000 €
06 18 29 88 09

GARDE D'ENFANTS

Cherche une personne pour garder des enfants à domicile durant les périodes scolaires pour 2 familles.

Les lundis, mardis, vendredis de 11 h 45 à 13 h 30 et les mardis de 16 h 30 à 18 h 15 et jeudi de 15 h 30 à 17 h.

La garde des 5 enfants âgés de 4 à 10 ans s'effectue chez l'une ou l'autre des familles (alternance toutes les semaines).

Véhicule à disposition si besoin mais permis obligatoire.

Contactez Sophie : 06.86.73.97.86

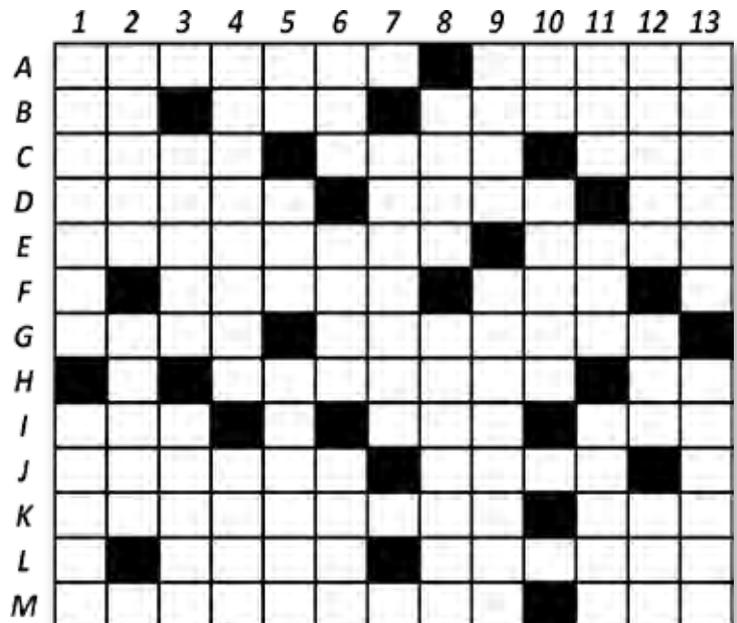
LES MOTS CROISES de Loulou

HORIZONTALEMENT

- A/ Personne très douée. Partie de la tête.
- B/ Possède. Sorti des urnes. Cause imprévisible.
- C/ Des champs ou des villes. Grande lavande. Fond de bouteille.
- D/ Sot. Filets. Etain.
- E/ Mois républicain. Avance.
- F/ Prix au cinéma. Ville de carioca.
- G/ Baguenaudier. aladie tropicale.
- H/ Ecimage. Sentier balisé.
- I/ Fait rire. Salut romain. Prenom féminin.
- J/ Cordes végétales. Grande salle de musée.
- K/ Insinuations. Passage en montagne.
- L/ Coin perdu. Perd le support des voiles.
- M/ Action de mettre un plan droit. Pile.

VERTICALEMENT

- 1/ Ne sont plus valides. Fruit du chêne.
- 2/ Mouvement brusque d'équidés. Sur les dents.
- 3/ Bout de bois en combustion. Met en forme.
- 4/ N'a gardée que la viande. Bons à rien.
- 5/ Pronom. Mauvaise habitude. Exposés public.
- 6/ Mec. Tasse. Grande maladie.
- 7/ Selon la part déterminée.
- 8/ La veille. Fleur du midi.
- 9/ Délicatesse. Furibondes.
- 10/ Devant la licence. Tour d'hélice.
- 11/ Pas bien. Il a sa cour. Nouat.
- 12/ Attrapée. Durée de vie. Retira.
- 13/ Ne mange que de la soupe. Parties de lapin.



SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT





Informations Pratiques

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Téléphone 04 76 68 07 33
 Fax 04 76 78 32 18
 Site internet www.notredamedemesage.com
 Email mairie.ndmessage@wanadoo.fr
 Ouverture au Public
 Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

Ecole Maternelle 04 76 08 31 02
 Ecole Primaire 04 76 68 12 85

SAMU et Centre Anti-Poison
 (en cas d'urgence) 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Urgences Médicales 08 10 15 33 33
Urgences depuis un Portable 112
Maison Médicale de Garde de Vizille 15

PERMANENCES ARCHITECTURALES

le mercredi en Mairie :

- 4 Février à Séchilienne
- 11 Mars à Montchaboud
- 8 Avril à Saint Barthélémy de Séchilienne
- 6 Mai à Saint Pierre de Mésage

Merci de prendre rendez-vous avec **Fanny Charron**
Service Urbanisme, Grenoble-Alpes Métropole :

Tél. 04 76 59 28 50
 Mél. fanny.charron@lametro.fr

PHARMACIES DE GARDE

N° National 3915 (0,15 € /minute) ou www.3915.fr

11/01/15	REYMOND	Haute-Jarrie
18/01/15	SCHMITT & BABLET	Vizille
25/01/15	BOUTILLON	Tavernolles
01/02/15	BONNET	Jarrie
08/02/15	COCOLOMB	Uriage
15/02/15	ROMERO	Vaulnaveys le Haut
22/02/15	ESPIE	Champ/Drac
01/03/15	MABBOUX	Vizille
08/03/15	CHAPUIS & FODERE	Vizille
15/03/15	ORSET	Vizille
22/03/15	REYMOND	Haute-Jarrie
29/03/15	SCHMITT & BABLET	Vizille
05/04/15	ESPIE	Champ/Drac
06/04/15	REYMOND	Haute-Jarrie

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le Jeudi 28 Mai 2015

Pour bénéficier de cette collecte gratuite en porte à porte, assurée par l'association OZANAM pour le compte de la METRO, **vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable en appelant le : 0 800 50 00 27** (n° vert gratuit depuis un poste fixe)

HORAIRES DÉCHETTERIES

Jours	Champ sur Drac	Péage-de-Vizille	Vaulnaveys le Haut
Lundi	13h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Mercredi	8h-12h et 13h-18h	8h-13h et 14h-18h	8h-13h et 14h-18h
Jeudi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Vendredi	13h-18h	8h-13h	8h-13h
Samedi	8h-18h	8h-18h	8h-18h

L'ASSOCIATION-COMPAGNIE PARTAGE PROPOSE STAGE DE THÉÂTRE ET CIRQUE À VIZILLE

PENDANT LES PETITES VACANCES
FÉVRIER ET PRINTEMPS
ENFANTS DE 8 À 12 ANS

Initiation aux techniques de base :

- **DU JEU DU COMÉDIEN**

Déplacements, observation, concentration, écoute, mouvements, gestuelle, voix, diction, gestion de l'espace, rythme, imaginaire, construction du personnage, jeu...

- **DU CIRQUE**

Jonglage, trapèze, monocycle, boule, rouleau américain etc...

Vacances de février

Du Lundi 16 février au Vendredi 20 février

10 heures à 17 heures

(Pause déjeuner avec les intervenants - Prévoir pique-nique)

Vacances de printemps

Du Lundi 20 avril au Vendredi 24 avril

10 heures à 17 heures

*(Pause déjeuner avec les intervenants
Prévoir pique-nique)*



www.compagniepartage.com

*Ce n'est pas parce qu'il est jeune
que l'enfant s'amuse,
il a une enfance POUR s'amuser.*

RENSEIGNEMENTS

Mail Association-compagnie.partage@laposte.net

Tel 06 88 17 38 09

INSCRIPTION au 06 88 17 38 09





MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Commanderie
38220 Notre Dame de Mésage

Téléphone **04 76 68 07 33**

Fax **04 76 78 32 18**

mairie.ndmessage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.com

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	13H30 / 17H30
Mardi	13H30 / 18H00
Jeudi	13H30 / 17H30
Vendredi	13H30 / 18H00

En dehors de ces horaires,
vous pouvez laisser un message
sur le répondeur de la Mairie.

Notre Dame de Mésage au fil des pages

Dépôt légal 1er trimestre 2015

Responsable de Publication : Tonino TOIA

Comité de rédaction : Commission Communication

Réalisation technique : RIFF Graphisme & Illustration

Impression: Mairie

Tirage : 520 exemplaires
